

One Care Pack Expat

Notice d'information du contrat – 1^{er} Euro



Contrat n° MGENIB1100698SAN intervention en Premier Euro (1^{er} Euro)

souscrit par l'**Association Coopération, Mobility et Expatriation (ACME)**,
par le biais de **ONE CARE INTERNATIONAL**, ORIAS N°07005738,
auprès de MGEN Portugal, délégation de souscription accordée à
VYV International Benefits pour les garanties santé et les garanties Assistance

acme
Association Coopération, Mobility et Expatriation

ONECARE
INTERNATIONAL

mgen
International Benefits

vyv
International
Benefits

Tarifs Annuels en Euro

AGE	ZONE 1	ZONE 2
18	822,89	1003,89
19	830,89	1011,89
20	860,89	1044,89
21	861,89	1045,89
22	862,89	1046,89
23	863,89	1047,89
24	864,89	1048,89
25	864,89	1049,89
26	866,89	1051,89
27	868,89	1053,89
28	869,89	1054,89
29	871,89	1056,89
30	873,89	1058,89
31	893,2	1082,82
32	908,31	1099,98
33	994,41	1193,26
34	1026,18	1228,11
35	1056,93	1261,93
36	1080,51	1287,56
37	1112,28	1321,38
38	1143,03	1356,23
39	1174,81	1390,06
40	1220,93	1441,31
41	1229,13	1449,51
42	1268,08	1492,56
43	1268,08	1526,38
44	1322,41	1552,01
45	1345,98	1577,63
46	1377,76	1611,46
47	1447,46	1688,33
48	1502,81	1748,81
49	1572,51	1824,66
50	1643,23	1901,53

ZONE 2 : Afrique du Sud, Albanie, Angola, Andorre, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Danemark, Djibouti, Equateur, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malaisie, Malte, Mexique, Moldavie, Monaco, Monténégro, Mozambique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Oman, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République Dominicaine, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Vatican, Vietnam.

ZONE 1 : Monde entier hors pays de la Zone 2.

Les pays de résidence exclus de la couverture sont les suivants : Bahamas, Barbade, Biélorussie, Brésil, Chine, Emirats Arabes Unis, Etats-Unis, Féroé (îles), Hong-Kong, Liban, Maroc, Polynésie, Royaume-Uni, Russie, Saint Barthélémy, Saint Martin, Saint Pierre et Miquelon, Singapour, Suisse, Taiwan, Venezuela, Wallis et Futuna.

Ce contrat intervient en dehors de la zone géographique choisie ci-dessus : lors d'un déplacement d'une durée de moins de sept (7) semaines, pour les seuls frais consécutifs à un accident ou une maladie présentant un caractère d'urgence, tel que ces termes sont définis dans la notice d'information, à la condition que le traitement ait été pratiqué par un médecin, généraliste ou spécialiste ou que l'hospitalisation ait été nécessitée par la cause directe de l'urgence et qu'elle intervienne dans les vingt-quatre (24) heures.

Notes importantes :

- Nos tarifs incluent automatiquement les garanties d'Assistance et Rapatriement. Celles-ci ne sont pas dissociables.

- Si une taxe sur les tarifs santé (ou autre taxe locale) est appliquée, celle-ci sera indiquée et ajoutée sur votre certificat et sur l'appel de cotisations envoyés par Protegat Cover.

- Des frais d'adhésion à l'Association ACME (24 Euro par an et par adhérent principal) seront ajoutés aux tarifs, au moment de l'adhésion.

Ce document n'est pas une facture.